

HANDICAP. Les sites web des mairies ne sont pas assez accessibles

Les mairies ont fait des efforts pour se rendre accessibles aux personnes en situation de handicap. Mais sur le web, les municipalités sont en retard. C'est du moins ce qui ressort d'une étude réalisée, dans les Yvelines, par la société Com'access.

L'ACCESSIBILITÉ aux personnes en situation de handicap dans les lieux publics : la thématique fait immédiatement penser aux rampes, ascenseurs et autres aménagements dans les mairies. Elle occulte souvent un autre espace public : le web. Déplorant cette situation, deux Yvelinoises se sont attaquées au sujet. Carole Schumann et Karine Bardary ont passé au crible les sites de soixante-dix-huit communes du département.

Faible coût

«Pour chaque site, nous avons contrôlé plusieurs points.» Il s'agissait de répondre à quatre questions. Y a-t-il une page qui précise la démarche d'accessibilité et cite le référentiel général de l'accessibilité des administrations (RGAA)? Le site affiche-t-il l'attestation réglementaire de conformité? La page d'accueil et une publication en PDF sont-elles accessibles? De cette enquête, il ressort qu'aucune des villes étudiées n'atteint les 100 % des critères exigés par



Carole Schumann et Karine Bardary ont passé au crible 78 sites web des mairies des Yvelines.

une loi de mai 2012. «Si certaines municipalités font des efforts, pour un grand nombre rien ne bouge», résume Karine Bardary. «Souvent, l'explication est liée au budget alors que les aménagements à faire représentent un faible coût. La première démarche sera de faire réaliser un audit

et, lors d'une refonte, d'intégrer le critère de l'accessibilité dans le cahier des charges.» Et la marche ne serait pas si haute. «Il faut commencer par des contrastes suffisants pour rendre les pages plus lisibles à ceux qui voient mal. Il faut aussi faciliter la navigation de titre à titre, de lien à

lien par des liens justement plus visibles. Et tout cela n'a aucun impact visuel direct pour le grand public, détaille Carole Schumann. Les personnes en situation de handicap ont leur propre outil pour cela. Il faut juste que les municipalités fassent en sorte que les codes de leurs sites réagissent aux codes des développeurs de ces outils.»

L'étude révèle que les petites communes ne sont pas les plus mauvaises élèves. «Ce sont elles qui font le plus d'efforts, analysent les deux associées. Cela est certainement lié à la proximité obligatoire qu'elles entretiennent avec leurs administrés.»

Toutes deux espèrent que ce bilan trouvera un écho ces jours-ci à l'occasion de la semaine dédiée aux personnes souffrant d'un handicap. Elles se disent ainsi prêtes à sensibiliser et à former les municipalités qui le souhaiteraient. François Desserre

PRATIQUE

Les résultats complets de l'étude : <http://com-access.fr>

Le Chesnay pense à un accès pour les malvoyants

Il ne s'agit que d'une piste de travail. Mais, lors d'un récent conseil municipal, le maire du Chesnay a évoqué l'idée de rendre accessible son journal municipal aux malvoyants. «L'idée serait de trouver des personnes qui liraient le bulletin. Le fichier serait ensuite mis en ligne sur le site pour permettre à chacun d'accéder à l'information», a indiqué Philippe Brillault.

Et si vous donniez votre voix ?

Il existe à Versailles une Bibliothèque sonore. Elle a pour objectif de rompre l'isolement auquel sont souvent contraintes les personnes atteintes de déficience visuelle ainsi que les handicapés moteurs d'au moins 80%, en leur offrant la possibilité d'écouter des livres enregistrés par des bénévoles. La bibliothèque est toujours en quête de voix pour enrichir son catalogue.

• Contact : 66D, rue de Montreuil à Versailles. Tél. : 01 39 53 38 65 ou par courriel : 78v@advbs.fr

Montigny-le-B^x sur la bonne voie

«L'ÉPREMIER effort à faire est l'organisation, la sobriété et la simplicité du site. Cela permet aux logiciels utilisés par les personnes en situation de handicap de mieux fonctionner sur le site.» À Montigny-le-Bretonneux, cela fait longtemps que le handicap est cause communale (avec une Semaine du handicap qui existe depuis douze ans maintenant).

Pour autant, et ce malgré les évolutions successives, le site Internet de la ville ne fait pas partie des mieux classés de cette étude.

Une lente mise aux normes

«Le sujet est d'autant plus complexe que les handicaps sont multiples, précise-t-on en mairie. La mise aux normes des informations publiques se fait pas à pas. Certains outils automatisés ont été mis en place pour grossir le texte ou pour faire apparaître un texte lorsque vous déplacez votre curseur sur une photo. En revanche, nous n'avons pas les moyens humains et financiers



Des enregistrements sonores du journal municipal sont réalisés avec l'aide des bénévoles de l'association Valentin-Haüy. (Archives)

de mettre des sous-titres à chaque vidéo publiée.» Et c'est bien là la limite de la plupart des sites Internet du service public : les moyens financiers. Les communes prennent alors d'autres initiatives comme le partenariat avec l'association Valentin-Haüy. C'est le cas à Elancourt : «Nous faisons lire le

journal à des bénévoles qui s'enregistrent dans les studios municipaux, explique-t-on en mairie. Les enregistrements sont disponibles en MP3 sur le site et, grâce à une identification du centre communal d'action sociale (CCAS), nous envoyons des CD au personnes intéressées» David Canova

Les sites web des mairies des Yvelines en fonction de leur accessibilité

Rang	Mairie	Accessibilité (%)
1	Houilles	71.03%
2	Achères Vernouillet Magnanville	67.50%
7	Rosny-sur-Seine	66.00%
8	Vaux-sur-Seine	63.75%
9	Mantes-la-Ville	63.31%
10	Andrézy	63.28%
11	Le Pecq	60.00%
13	Gargenville	59.34%
14	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	58.13%
15	Jouars-Pontchartrain	57.43%
16	Saint-Germain-en-Laye	56.25%
17	Maurecourt	55.59%
19	Viroflay	55.15%
20	Aubergenville	54.00%
21	Issou	53.68%
22	Les Clayes-sous-Bois	53.04%
23	Noisy-le-Roi	52.84%
24	Limay	52.50%
28	Sartrouville	51.92%
29	Poissy	51.62%
32	Confians-Sainte-Honorine	50.63%
34	Coignières	49.93%
36	Fourqueux	48.91%
37	Verneuil-sur-Seine	48.75%
46	Guyancourt	48.68%
47	La Celle-Saint-Cloud	48.21%
48	Fontenay-le-Fleury	47.65%
50	Vélizy-Villacoublay	47.33%
51	Chevreuse	46.70%
52	Élancourt	46.38%
53	Le Port-Marly	46.18%
54	Chatou	45.94%
55	Montigny-le-Bretonneux	45.54%
56	Trappes	45.00%
59	Le Vésinet	43.88%
60	Voisins-le-Bretonneux	43.68%
62	Villepreux	42.95%
64	Bougival	42.63%
65	Le Mesnil-Saint-Denis	42.88%
66	Saint-Nom-la-Bretèche	40.88%
67	Magny-les-Hameaux	40.50%
68	Le Chesnay	39.83%
71	Plaisir	39.71%
73	La Verrière	39.08%
74	Saint-Cyr-l'École	37.57%
75	Versailles	37.13%
76	Saint-Arnoult-en-Yvelines	35.36%
77	Croissy-sur-Seine	33.75%
78	Chambourcy	32.14%